

Du rêve à l'édification

« Une perte de mémoire est toujours une perte d'avenir ! »

C'est pourquoi, la Caisse Nationale du Gendarme, qui fête cette année ses 130 ans, a souhaité faire réaliser par la société nationale d'histoire et du patrimoine de la gendarmerie (SNHPG) cet ouvrage afin de revisiter son histoire, mais aussi de tracer les pistes de son avenir avec détermination et courage.

Du courage, il en aura fallu au jeune François-Jean Paoli pour concrétiser son rêve humaniste en posant les fondations historiques de notre mutuelle. Le récit de sa vie aussi mouvementée que méconnue est l'occasion enfin de lui rendre hommage et de lui témoigner notre profonde gratitude. Il met en lumière le parcours d'un homme de compassion dont la seule force agissante a transformé de façon irréversible les liens formés par la communauté gendarmique.

En partant de la charité, don de soi aux autres, le capitaine Paoli a ouvert les voies de la solidarité fondée sur l'idée d'une justice sociale de l'union et du partage d'un groupe de personnes capables de s'entraider pour faire face aux difficultés de l'existence.

Il y a treize décennies, par son initiative personnelle, fut créée la « caisse de secours mutuel de la gendarmerie », la plus ancienne mutuelle de la fonction publique, et qui porte maintenant le nom de Caisse Nationale du Gendarme.

Au fil du temps, notre mutuelle a aidé et soutenu des centaines de milliers de personnes grâce à l'engagement d'actifs et de très nombreux bénévoles qui ont su, à tous les niveaux de responsabilité, gérer le legs humaniste du capitaine Paoli. Cet ouvrage est aussi l'occasion de remercier tous ces anonymes dont le travail nous a permis d'être toujours présents et capables de répondre aux enjeux de notre société contemporaine.

Cette longévité, nous la devons également au fait que la solidarité a été une véritable réponse aux besoins de notre communauté, mais aussi et surtout parce qu'elle est une valeur cardinale de l'humanisme consubstantielle à l'action de la gendarmerie. Elle a constitué de tout temps un facteur clé de l'efficacité de ses interventions et de ses résultats.

Héritiers et dépositaires, nous faisons partie d'une formidable chaîne de transmission qui a permis, permet et permettra à la Caisse Nationale du Gendarme de continuer à servir pour le bien commun. À l'image de notre fondateur, Jean-François Paoli, travaillons, persévérons et innovons afin de construire une mutuelle d'avenir forte et efficace mais surtout toujours plus fraternelle.

Général Amédée Roy

Président de la Caisse Nationale du Gendarme

Dessin du général (2s) François ESPINASSE